

une bureaucratie d'élites, s'ajoute un vaste brassage d'idées auquel participent des pays entiers avec leurs dirigeants. Cette organisation a consacré le droit des petits pays à se faire entendre, même lorsque les grandes puissances mènent les négociations.

Pourquoi, alors, ce désenchantement, ce sentiment d'insuffisance, ce malaise à l'égard des Nations Unies? J'y vois quatre facteurs essentiels, quatre causes fondamentales. Il y en a assurément d'autres.

La première consiste peut-être dans la disparité entre les grands espoirs de 1945 et le lent progrès accompli au cours des vingt-cinq dernières années. Il était légitime d'avoir de grands espoirs en 1945, car tant de choses semblaient possibles à l'époque.

Parmi les dates fatidiques de l'histoire, il y a eu de nombreuses années de grands accomplissements, mais il y en a peu qui atteignent l'importance de 1945. Quand donc a-t-on connu une telle confiance et une telle détermination en vue d'un meilleur avenir? Quand donc a-t-on vu des événements aussi horribles, des manifestations aussi épouvantables de la capacité de l'homme de se détruire lui-même? Quelle autre année a pu rassembler tous les éléments et d'un enfer présent et d'un paradis futur? En 1945, l'homme a atteint une certaine maturité. Depuis qu'il a fabriqué le premier outil de pierre, l'homme n'avait jamais eu les connaissances et la capacité pour faire face à presque tous ses besoins. Depuis qu'il s'était joint à d'autres pour former la première tribu, l'homme n'avait jamais pu concevoir les institutions nécessaires à la conduite de ses affaires de façon efficace et pacifique. Depuis qu'il avait frappé son frère pour la première fois dans un accès de colère, l'homme n'avait jamais eu la possibilité de détruire non plus seulement son voisin ou son ennemi, mais la race humaine tout entière.

Depuis des siècles, ces possibilités humaines ont nourri les rêves ou les cauchemars des hommes de science et des inventeurs, des poètes et des philosophes, des hommes de guerre et des hallucinés. Mais elles ont toujours échappé à l'homme jusqu'en 1945. En quelques semaines d'inspiration, de révélation et de terreur, il les a tenues dans ses mains.

Cette semaine, nous aurons l'occasion de réfléchir sur l'usage ou l'abus que nous avons fait de ces connaissances et de ces capacités au cours des années qui se sont écoulées depuis la signature de la Charte. Nous serions mal avisés, ce faisant, de jeter trop de blâme sur l'Organisation elle-même ou sur sa Charte. Car la Charte est une réussite politique remarquable. Elle a introduit dans le monde une norme minimale de conduite, un niveau en deçà duquel aucun État ne devait descendre. L'intention des auteurs de la Charte n'était pas de mettre une borne au civisme international. Si l'Organisation n'est pas encore parvenue à répondre à l'attente de 1945, ce n'est pas une raison pour que les États ne se conforment pas à l'esprit comme à la lettre de la Charte.

Car c'est aux États membres qu'incombent les obligations de la Charte. Ce sont eux qui sont responsables, au premier chef, de l'énergie ou de l'inertie de l'Organisation. Et cette responsabilité n'est atténuée en rien par le fait que l'Organisation des Nations Unies n'est pas encore aussi efficace que la Conférence de San Francisco avait espéré qu'elle le serait.